



Championnats de Picardie Epée M17 et Seniors Individuel et Par Equipe Dimanche 22 janvier 2017



LIEU

Nouveau Gymnase de Pont Ste Maxence - Rue Charles Frigaux ou Rue du Stade - 60700 Pont Ste Maxence

HORAIRES

	<i>Appel</i>	<i>Scratch</i>	<i>Début</i>
EPEE Seniors Hommes	8h00	8h15	8h45
EPEE Seniors Dames	9h15	9h30	10h00
EPEE M17 Hommes Equipes	9h30	9h45	10h15
EPEE M17 Dames Equipes	9h45	10h00	10h30
EPEE M17 Dames	11h15	11h30	12h00
EPEE Seniors Hommes Equipes	12h00	12h15	12h45
EPEE M17 Hommes	12h45	13h00	13h30
EPEE Seniors Dames Equipe	14h00	14h15	14h45

MATERIEL ET TENUES

Conformes au règlement de la FFE.

FORMULE

Individuel : 1 tour de poule de 6 ou 7 avec décalage par club, sans éliminés suivi d'un tableau d'élimination directe.

Equipe : Tableau d'élimination directe avec décalage par club au premier tour du tableau.

Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe selon leur valeur obtenue en additionnant les numéros de série de leurs trois meilleurs tireurs :

_ les tireurs classés dans les 64 premiers FIE/CEE ont comme numéros de série 1000, 999, 998, etc... dans l'ordre inverse de leur classement FIE ou CEE.

_ les tireurs qui bénéficient de leur classement national conservent leurs numéros de série (1001, 1002 etc...)

_ les tireurs uniquement classés au classement régional le seront dans l'ordre de celui-ci à partir du dernier classé national +1 dans la catégorie et l'arme concernées.

_ un tireurs non classé se verra attribuer le numéro de série correspondant à celui du dernier classé régional +1 dans la catégorie et l'arme concernées.

_ En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué entre les équipes concernées.

Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe selon leur valeur obtenue en additionnant.

ACCES AUX PISTES

L'accès aux pistes est uniquement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'armes, organisateurs et officiels.

De plus, en raison de l'organisation de notre challenge dans un nouveau gymnase, *le port de chaussures de sport propres est obligatoire.*

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé et affiché le jour de l'épreuve.

ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement est de 13€ par tireur et 24€ par équipe. Il sera perçu à l'inscription.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions des tireurs et des arbitres devront être effectuées pour le mercredi 18 janvier 2017, 23h59 sur le site extranet de la FFE.

ARBITRAGE

Pour les épreuves individuelles :

Chaque club doit présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés et 2 arbitres à partir de 8 tireurs.

Pour les épreuves par équipes :

Chaque club doit présenter 1 arbitre pour 1 à 2 équipes engagées et 2 arbitres à partir de 3 équipes.

(Les arbitres devront être présents et disponibles durant toute la durée de la compétition).

RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.